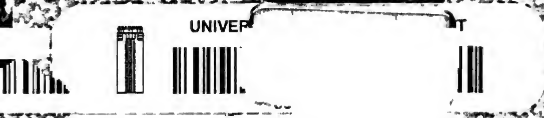


Notes sur Jean Van Eyck

William Henry James Weale, Charles Carton, Léon Emmanuel Simon Joseph de Laborde



NOTES

SUR

JEAN VAN EYCK

RÉFUTATION

DES

ERREURS DE M. L'ABBÉ CARTON

ET DES

THÉORIES DE M. LE COMTE DE LABORDE

SUIVIE DE

NOUVEAUX DOCUMENTS DÉCOUVERTS DANS LES ARCHIVES DE BRUGES

PAR

W. H. JAMES WEALE

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, ETC

PRIX : 1 FRANC

LONDRES

BARTHÈS & LOWELL

14, GREAT MARLBOROUGH STREET

BRUXELLES & LEIPZIG

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS

RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1861

EXTRAIT

de la

CARTE DE LA VILLE DE BRUGES, DRESSÉE EN 1562,

par

MARC GÉRARD.

Lith de J. Petyt. Bruges

NOTES

SUR

JEAN VAN EYCK

RÉFUTATION

DES

ERREURS DE M. L'ABBÉ CARTON

ET DES

THÉORIES DE M. LE COMTE DE LABORDE

SUIVIE DE

NOUVEAUX DOCUMENTS DÉCOUVERTS DANS LES ARCHIVES DE BRUGES

PAR

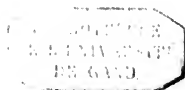
W. H. JAMES WEALE

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, ETC.

LONDRES
BARTHÈS & LOWELL
14, GREAT MARLBOROUGH STREET

BRUXELLES & LEIPZIG
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1861





Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

AVANT-PROPOS

Depuis longtemps nous nous occupons de rassembler des documents pour une histoire complète de l'école de Bruges. Nous désirons écrire cette histoire d'une façon non interrompue et ne pas être obligé d'arrêter le fil de notre récit pour entrer dans des discussions. Cependant, parmi les erreurs et les faussetés innombrables qui obscurcissent et dénaturent les biographies des illustrations de l'école de Bruges, il y en a, qui, ayant été ou émises ou garanties par des hommes d'une certaine réputation, ont été généralement acceptées avec confiance comme des vérités historiques. Les erreurs que nous redressons dans la brochure que nous livrons au public aujourd'hui, nous ont paru, à cause de l'influence qu'exercent les noms de leurs auteurs, demander une réfutation étendue.

Il est à regretter, et cette fois-ci nous sommes d'accord avec M. l'abbé Carton, que trop souvent on s'empresse de publier des documents avant qu'on les ait raisonné et discuté,

ce qui a presque toujours des conséquences nuisibles. Bien des années s'écouleront encore sans doute avant que les dates fausses et les documents apocryphes publiés par M. Carton, et les théories erronées émises par M. le comte de Laborde ne disparaissent de l'histoire et ne cèdent la place à la vérité.

W. H. James Weale.

30 août 1861

NOTES SUR JEAN VAN EYCK

Quand donc l'histoire de l'ancienne école flamande deviendra-t-elle une vérité? Trop longtemps obscurcie et dénaturée par des mensonges et par des calomnies, ce n'est que dans ces dernières années que le jour a commencé à se faire, grâce aux recherches que plusieurs de nos littérateurs ont effectuées dans les nombreux dépôts d'archives qui existent dans la Belgique. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas tous apporté un soin égal à leurs travaux, et quelques-uns d'entre eux ont livré à un public avide, des renseignements inexacts.

En 1847, le monde artistique et littéraire apprit avec plaisir qu'un membre distingué de l'Académie de Belgique venait de découvrir, non-seulement la vraie date du décès de Jean van Eyck, mais aussi des preuves certaines qu'il avait habité Bruges pendant telles et telles années. Depuis lors, ces assertions, acceptées avec confiance, ont été réimprimées dans une foule d'ouvrages et ont fini par être généralement reçues comme des vérités historiques. Dans tous les travaux publiés sur l'ancienne école flamande, dans toutes les biographies de Jean van Eyck, on trouve l'abbé Carton cité comme celui à qui nous sommes redevables de la connaissance de ces faits. Cependant, il est de notre devoir aujourd'hui de démontrer l'inexactitude de ces renseignements.

A la page 271 du cinquième tome de la seconde série des *Annales de la société d'Émulation pour l'étude de l'Histoire et des Antiquités de la Flandre* (Bruges, 1847), on rencontre le passage suivant, dont nous indiquons les erreurs en italiques(1) : « Après son retour, » (du Portugal, en décembre 1429 ou janvier 1430) « Jean reprend son travail, » (le tableau de l'Agneau mystique) « mais au lieu d'aller

(1) Nous donnons textuellement les extraits de l'ouvrage de M. Carton ; nous avons respecté *même* la ponctuation.

demeurer à Gand, comme le disent plusieurs historiens modernes, *il reste à Bruges*. Les archives de l'église de *St.-Donat* (2), nous prouvent qu'il y achète une nouvelle habitation.

« C'est dans les comptes de cette cathédrale, que M. De Stoop a découvert ce document. De 1429 à 1430, Jean Van Milanen, paie à la cathédrale une rente de trente schelen par an, hypothéquée sur sa maison *située au Torre-Brugsken*. Il vend cette maison *en* 1430, à Jean Van Eyck, qui à son tour paie cette rente durant tout le temps qu'il occupe la maison, c'est-à-dire *de* 1430 *à* 1441, *année de sa mort*. De 1441 à 1443, elle est payée par sa veuve, qui, à son tour, vend la maison à Herman *Reysseburch*, qui la possède de 1444 à 1446. De 1447 à 1477, elle est possédée par Gérard Pluvier, et en 1784 elle vient en la possession de la famille Serweytens, *qui l'occupe encore en ce moment.*

« Le grand tableau fut exposé le 6 mai 1432, de sorte qu'en additionnant le temps qu'il employa probablement à cette œuvre, on trouve de trois ans et demi à quatre ans, *dont il est prouvé qu'il passa plus de deux ans à Bruges dans sa nouvelle demeure.* »

L'extrait que nous venons de citer ne renferme pas moins de sept renseignements inexacts.

La maison en question n'est pas située au *Torre Brugsken*. La description la plus ancienne que nous ayons pu trouver d'elle, est dans un registre in-folio (Archives de l'Évêché) sur le premier feuillet duquel on lit : « In isto libro continentur Redditus ppetui Antiqui et Noui librorum ptinentes officio obediencie ecclie sancti Donatiani Brugens. Datum Anno Dni Millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo. » Au feuillet 239 v° se trouve ce qui suit :

SINTE NICLAEUS ZESTEDEEL.

Gerardus Pluuier. xxx s Joh.

Ex redd. Jo. de Bouchoute.

Ex fundo domus vbi man. tuss. Robrecht Worselaen huus ande wests. en een straetkin ande oosts. strecken mette zuud. ande Reye.

(2) Le patron de la cathédrale ancienne de Bruges n'était pas S. Donat, évêque et confesseur au IXe siècle, mais S. Donatien, archevêque de Reims.

Dans un petit registre long et étroit (Archives de l'Évêché) intitulé : « Dit naernolghen es de hantbouck vande rete binne der stede van Brugghe gheleghen toebehoren der obedicncie van S. Donaes kercke in Brugghe ghemaect by my Rogier Bernaerts pbre als ontf^re^ vand. voornom obedien int jaer xv^c^xxxvij^o^ » Au feuillet 125 on trouve :

S. NICLAUS SESTENDEEL.

Vi^a^ Adriai Reynoudt. xxx s Jois.

Inde niewestr a pte zuut en es thuus staen tieghe ouer my heer Mathijs Lauryn heer va Wat'vliet.

Dans un autre registre in-quarto (Archives de l'Évêché) sur le premier feuillet duquel on lit : « Dit naervolghende zyn aeruelicke Renten toebehooren tofficie vander Obediencie der collegiale kercke van sint Donaes in Brugghe, bezet ende gheypotekiert binder poorten ende vesten der voorn stede van Brugghe nieu beleghert by laste van deken ende capitele der zeluer college, den achsten in meye xv^c^drie ende veertich. » Cette maison se trouve ainsi décrite au feuillet 123 v° :

SINTER NICLAEUS ZESTENDEEL.

De wedewe Adriae Reynoudt. xxx scell. sint Jansmesse.

Staen gheassigneert ende zyn bezet vp een huus met eenen steenen gheuele staende metten voorhoofde ande zuudts. vande nieustrate tusschen de achterhuusen ofte boyen vand. huuse ghenaemt sint Gillis staende vpden noordtoosthouck van sint Gillis brugsken toebehoorende Jan de Coetse spaeniaert ouer de wedewe de Naysere ande wests., ende een straetken dat zuudtwaert ende ter reyewaert loopt ande oosts., ende streect tselue parcheel achterwaerts ende zuudtw't tot vp de zelue reye.

Les comptes des biens de l'office de l'obédiẽnce de l'église de S. Donatien nous fournissent encore une indication de plus sur cette maison, quand ils la décrivent comme « teghens ouer straetken vulgo dicta de schottinne poorte, » (compte de 1580 à 1585,

fol. 23 v°) plus tard nommé « scotille poorte » (compte de 1597 à 1598, fol. 18 r°).

Pour rendre ces explications plus claires, nous donnons ici un extrait du plan fait d'après la carte de la ville dressée en 1562 par Marc Gérard.

1. Maison nommée autrefois « S. Gillis, » au coin nord-est du pont S. Gilles, appartenant autrefois à Jean de Coetse, Espagnol, et actuellement à M. Serweytens. Elle est occupée par le baron t'Serclaes et marquée E 15, 9.

2. Maison nommée « den gentyl pot, » appartenant autrefois à Robert Worselaen, plus tard à la veuve de Naysere et actuellement à M. Serweytens. Maison vide, marquée E 15, 8.

3. La maison qui appartenait à Jean van Eyck, actuellement occupée par le commissaire de district, M. van den Bulcke. Elle est marquée E 15, 7 *bis*.

4. Maison bâtie sur l'emplacement d'une ruelle supprimée.

La ruelle, nommée « Schottinne poorte, » qui longeait la maison de Mathieu Lauryn, seigneur de Watervliet au côté ouest, n'existe plus.

N. B. Le *Torre-Brugske* fut ainsi nommé d'après une maison, 5, située au pied du pont et nommée *de torre;* plus tard elle fut appelée *de goude hundt;* c'est d'elle que la rue Neuve a pris son nom actuel. Cette maison est actuellement habitée par M. de Schoodt, pharmacien.

Jean van Eyck n'acheta pas cette maison en 1430 mais en 1432 (3). En 1416 et en 1427 elle appartenait à Jacobus de Mela-

(3) Nous supposons ici que les comptes de l'Obédience de S. Donatien furent tenus avec exactitude; cependant, ainsi que nous l'avons démontré dans l'article que nous avons publié dans le *Journal des Beaux-Arts* (S. Nicolas, 1861), à propos des documents que nous avons découverts sur Jean Memlinc, on a assez souvent continué à porter sur les comptes, comme payant des rentes, les noms de personnes déjà décédées. Il paraît qu'on ne vérifiait pas les noms tous les ans, mais seulement de temps en temps. Il sera donc plus exact de dire que jusqu'ici on n'a rien trouvé qui prouve que Jean van Eyck ait acheté cette maison avant 1432.

On sait que le tableau de l'*Agneau mystique* fut achevé et placé dans l'église S. Bavon, à Gand, le 6 mai 1432. Il nous paraît certain que van Eyck est revenu à Bruges de suite après, et que là il a continué à travailler à son art. Nous venons de découvrir une petite note fort intéressante dans les comptes de la ville de Bruges, du 2 septembre 1431 au 1ᵉʳ septembre 1432; elle fait connaître que le bourgmestre et le conseil de la ville se sont rendus, entre le 17 juillet et le 16 août 1432, chez Jean van Eyck pour voir des tableaux

nen, en 1430 à Joannes de Melanen qui paie la rente annuelle hypothéquée sur cette maison pour la dernière fois le jour de la nativité de S. Jean Baptiste (24 juin) 1431. Après cette date il vend la maison à Jean van Eyck qui paie la rente pour la première fois le 24 juin 1432, et pour la dernière fois le 24 juin 1440. En 1441, 1442 et 1443 elle est payée par sa veuve et en 1444 par Hermannus Beyssenburch. En voici les preuves tirées des comptes originaux conservés aux archives de l'Évêché.

Comp° bonor. officii obedieneie ecce bti Donac. Brug p ano XIIIJ^{c}XVJ° impat. p. maioe pte extract., fca sc^{m} atiqua ordinatioem libror. p Petru Nayere rec. et capllm dei officii in anno XVIJ°.

Fol. 12 r°. Recept. cod. ano XVJ° in certis redd. noui libri infra villa.

Reddit. p dno Joh. de Zomgheem.

Jacob. de Melane — XXX s.

Computacio bonor. officii obedienci eeclic sancti Donaciani Brugen pro ano XXVIJ. fca sc^{m} antiqua ordinacoem libror. antiquis impat. extractis et deduct. p Waltm Zeghaerdt f. Symonis cap^{nn} et recep'ore dci officii in ano XXVIIJ fca.

Fol. XIJ r°. Receptu cod. ano XXVIJ in ctis reddit. noui libri infra villa.

qu'il avait peints; au fol. 78 r°, on lit: « Item ghegheuen te Joh van Heyck Iscilders daer de borchmeesters ende eenighe vander wet ghinghen besien zeke weerken den cnapen ald in hoofscheden vs gro. » — Soe iij l. *Item donné en gratification aux apprentis chez Jean van Eyck, le peintre, où les bourgmestres et quelques-uns du conseil, sont allés voir certains travaux, 5 escalins de gros — 3 livres.*

Il sera assez intéressant de pouvoir fixer quels furent les tableaux que le magistrat est allé voir. Dans la possession de M. Weld Blundell, à Ince Blundell Hall, près de Liverpool, se trouve un très joli petit tableau (H. 0.21. L. 0.15 B), représentant la sainte Vierge assise et tenant un livre que feuillette le petit Christ assis sur ses genoux. Ce tableau est signé: « Completam anno Domini MCCCCXXXII per Johannem de Eyck. Brugis. Als ikh kan. » Il nous paraît probable que ce fut le premier tableau qu'il peignit après son retour: tel sera sans doute la force du mot *Brugis*; c'est la seule fois, je crois, que Jean van Eyck ait indiqué où il a peint un tableau. Après cette Vierge, le premier tableau connu dans l'ordre chronologique est le portrait d'un homme, à la National Gallery de Londres (N° 290 du Catalogue, H. 0.33.5. L. 0.19 B), signé: « ΤΥΜΩΘΕΟΣ LEAL SOVVENIR. Actu ano dni 1432 10 die octobris a Ioh de Eyck. » Nous pouvons conclure que le tableau de M. Blundell fut un de ceux que le magistrat est allé voir.

Redditus Johis de Somgheem.

Jacobus de Melane. xxx s.

Computacio bonorum officii obedienc. sci Donatiani Brugen p ano xxx facta s^{m} antiqua ordina^{ne} libroru antiqs impat. extractis et deduct. p Waltm Zegaerd f. Symonis cap^{nu} et receptorem officii in ano xxxj.

Fol. 12 r°. R^{tu} eod. anno xxx in ctis reddit. noui libri infra villa.

Redditus Jo de Somgheem.

Johes de Melane. xxx s.

Computatio bonoru officii obedien ecclie sti Donatiani Brugen pro anno xiiij^{c}xxxj fca secund. cursu antiqui et noui libror. antiquis impat. extract. et deduct. p Johem Walti cap^{nu} et Symone Coene clicu receptores officii pdicti in ano xxxij.

Fol. 15 v°. R^{tu} eod. ano xxxj in ctis rdd. noui libri infra villa.

In officio sci Nicolai.

Johannes de Melane. xxx s.

Computacio bonor. officii obediencie sci Dona^{ni} Brugen p a° xiiij^{c}xxxij facta ca^{lo} s^{m} cursu antiqui et noui libror. antiquis inpat. extract. et deduct. p Johem Walteri cap^{nu} et Symonem Coene clicu receptoes officii predci in ano xxxiij.

Fol. 15 v°. R^{tu} eod. ano xxxij in ctis reddit. noui libri infra villam.

In officio sci Nicholay.

Johes van Eyke. xxx s.

Computaco bonor. officii obedien. sci Donaciani Brugen. pro ano xiiij^{c}xxxiij facta caplo s^{m} cursu antiqui et noui libror.

antiquis impatis extract. et deduct. p Johem Walteri et Symone Coene capnos et receptores officii pdicti in ano XXXIIIJ.

Fol. 16 ro. Rtu eod. ano XXXIIJ in ctis reddit. noui libri infra villam.

In officio sci Nicholay.

Johes van Eyke. XXX s.

Computacio bonor. officii obedien sci Donani Brugen p ao XIIIJcXXXIIIJ fca caplo sm cursu antiqui et noui libror. antiquis inpat. extract. et deduct. p Johem Walti et Symone Coene capnos et receptoes officii pdci in ao XXXV.

Fol. 15 vo. Rtu eod. ano XXXIIIJ in ctis redditib. noui libri infra villam.

In officio sci Nicholay.

Johes van Eyke. XXX s.

Computaco bonor. officii obediencie sancti Donaciani Brugen pro ano XXXV facta caplo scdm cursu antiqui et noui libror. antiquis impat. extract. et deduct. p Johanne Walteri et Symone Coene capellanos et receptor. officii pdicti in ano XXXVJ.

Fol. 15 vo. Rtu eod. ano XXXV in ctis reddit. noui libri infra villa.

In officio sci Nicholay.

Johes van Eyke. XXX s.

Computaco bonor. officii obedien sci Donaciani Brugen pro ano XXXVJ facta caplo scm cursu antiqui et noui libror. antiquis impat. extract. et deduct. p Johem Walti et Symone Coene capnos et receptores officii pdci in ano XIIIJcXXXVIJ.

Fol. 15 vo. Receptu eod. ano XXXVJ in ctis reddit. noui libri infra villa.

In officio sancti Nicholay.

Johes van Eyke. xxx s.

Computatio bonoru officii obedientie beati Dona[ni] Brugen. pro anno M.CCCC.xxxvij[mo] facta caplo scdm cursum antiqui et noui libror. atiqs impatis extractis et deductis p Symonem Coene cap[nu] et receptorem officii pdci in anno xxxviij[uo].

Fol. 15 v°. Receptu eodem anno xxxvij[mo] in ctis redditib. noui libri infra villam.

In officio bti Nicholai.

Johes van Eyke. xxx s.

Computatio bonor. officii obediencie bti Donatiani Brugen pro ano xiiij[c]xxxviij fca Caplo scdm cursu antiqui et noui libror. antiquis impatis extractis et deductis p Simone Coene cap[nu] et receptore officii pdicti in ano xxxix°.

Fol. 15 v°. Receptu eode ano xxxviij in certis redditib. noui libri infra villam.

In officio sci Nicholai.

Johes van Eyke. xxx s.

Computacio bonor. officii obediencie bti Dona[ni] Brugen pro ano xiiij[c]xxxix facta caplo sc[m] cursum antiqui et noui libror. antiquis impat. extractis et deductis p Symonem Coene et Jacobu Monachi cap[nos] et receptores officii pdci in anno xl°.

Fol. 15 v°. R[tu] eod. anno xxxix in ctis redditib. noui libri infra villa.

In officio sci Nycholai.

Johes van Eyke. xxx s.

Computatio bonor. officii obedien[ce] bti Donatiani Brugen pro anno xiiii[c]xl fca caplo s[m] cursu antiqui et noui libror.

antiquis impat. extract. et deduct. p Jacobu Mochi capellanu et receptore officii predci in anno XLJ.

Fol. 15 v°. R^tu eodem anno XL in ctis redditib. noui libri infra villa.

In officio sci Nicholai.

Johes van Eyke. xxx s.

Computatio bonor. officii obedien bti Dona^ni Brugen p anno XIIIJ^cXLJ facta Caplo s^m cursum antiqui et noui libror. antiquis impat. extract. et deduct. p Jacobum Monachi capellanu et receptorem officii pdicti in anno XLIJ°.

Fol. 15 v°. R^tu eod. anno XLJ in ctis redditib. noui libri infra villam.

In officio sancti Nicholai.

R^a Johis de Eyke. xxx s.

Computatio bonoru officii obedien bti Donatiani Brugen pro anno XIIIJ^cXLIJ°. facta Capitulo s^m cursum antiqui et noui libror. antiquis impat. extract. et deduct. p Jacobum Monachi capellanu et receptore officii pdicti in anno XLIJ°.

Fol. 15 v°. R^tu eod. anno XLIJ in ctis redd. noui libri infra villam.

In officio sci Nicholai.

R^a Johis de Eyke. xxx s.

Computatio bonor. officii obedien^e bti Donatiani Brugen p anno XIIIJ^cXLIIJ fca Caplo scdm cursum antiqui et noui libror. antiquis impatis extract. et deductis per Jacobum Monachi capp^nu et receptore officii pdci in anno XLIIJ°.

Fol. 15 v°. R^tum eod. anno XLIIJ in ctis redd. noui libri inf. villa.

In officio sci Nicholai.

R^a Joh. van Eyke. xxx s.

Le 24 juin 1444 cette rente est payée par Hermannus Beyssen-

burch; le 24 juin 1447 par Gerardus Pluuier. Depuis elle est successivement payée par la veuve de ce dernier, par Ludouicus Steylin, sa veuve, Ludouicus Steylin, Johannes van Riebeke, Johannes de Witte, sa veuve, Adrianus Reynoudt, Johannes Reynoudt, Adrianus Reynoudt, sa veuve, Jacobus du Hem, Jacobus de Tzauary et ses héritiers, jusqu'au 24 juin 1617.

Dans le Registre des propriétés urbaines de la section S. Nicolas (Archives de la ville), à la page 1390, on trouve : « 27 7b 1617 dhoirs van Diego de Chauary ghauen ghifte van dit huys........ aen Sr Franco Daranda belast dit huys met vj s x d g tsr. landcheyns de iij s iiij d g acn naercommers Pr van Aertrycke en de ij s vj d g dobedien van St. Donaes met verclaerse dat dc lyfreu van iij l g tsr by lyue van Je Franchyne du Hem religieuse van Cloostere van Carmeliterssen was ghelost en voorts met zulcke andere ren als vuyt dit huys waren gaen te tyde van vertrecken van voorn Sr Diego ao 1578. » Les noms des différents possesseurs de cette maison depuis ce temps se trouvent dans le registre cité. Elle est actuellement marquée E 15, 7 *bis*, et située dans la rue nommée aujourd'hui rue de la Main d'Or; elle appartient à M. Serweytens et est occupée par M. van den Bulcke, commissaire de district.

M. Carton affirme que Jean van Eyck a habité cette maison. Je n'ose pas en dire autant, car le paiement de la rente n'est qu'une preuve de possession. Si Jean van Eyck avait habité cette maison et s'il y était décédé, il aurait naturellement été enterré à S. Gilles, car la maison est située dans cette paroisse, tandis qu'au contraire il fut enterré à S. Donatien (4). On sait qu'il a laissé à son décès au moins un enfant, une fille nommée Lyennie (Lievine) qui était mineure à cette date. Si Jean van Eyck était décédé dans cette maison, l'acte d'administration des tuteurs de ses enfants se trouverait dans le Registre Pupillaire de la section S. Nicolas, dans laquelle la maison en question est située. J'ai compulsé ce registre depuis 1409 jusqu'en 1464, et je n'ai rien trouvé. Il y a donc lieu de croire qu'il n'a pas habité cette maison, mais qu'il a demeuré hors de la section S. Nicolas et qu'il est mort dans la paroisse de

(4) On m'a observé cependant que les varlets des ducs de Bourgogne avaient le droit d'être enterrés à S. Donatien. Je n'ai pu trouver aucune preuve de cette assertion. On sait aussi que Jean van Eyck avait cessé d'être varlet du duc déjà en janvier 1438. Voyez le *Journal des Beaux-Arts*, 1861, p. 5.

S. Donatien. C'est un point que des recherches ultérieures pourraient éclaircir.

A la page 274, M. Carton dit : « Un point plus sérieux doit nous occuper à présent; *la date exacte de la mort de Jean Van Eyck, a été découverte par Mr. De Sloop.* » Puis, après avoir cité trois extraits des comptes de la fabrique de S. Donatien, il continue : « L'anniversaire de Jean se célébrait annuellement jusqu'à la révolution française, au mois de juillet; il est donc probable qu'il est mort au mois de juillet; mais en quelle année?

« L'année commençait à cette époque *à la fête de Pâques;* or, supposons que Jean Civis ait rendu ses comptes au mois de juillet 1441, nous trouvons dans son compte deux mois de juillet; l'année 1440 commençait le 27 mars et le mois de juillet suivant appartenait à l'année 1440; en 1441 la Pâque se célébrait le 16 avril, et le mois durant lequel Civis rendait ses comptes appartenait à l'année 1441, de manière que *le compte ne décide pas en quelle année Jean mourut;* seulement, il est sûr qu'il était mort au temps que ce chanoine rendit ses comptes. Si Jean était mort en 1440, on ne comprendrait pas pourquoi le paiement de son *légat* ne figure que dans le compte rendu en 1443. »

Avant de rectifier les erreurs contenues dans ces lignes, il faut en toute justice faire remonter l'honneur de la *découverte* à qui de droit. Aux archives de l'Académie de Bruges, il existe un manuscrit in-folio écrit par Pierre Ledoulx en 1795 et intitulé : « Levens der konst-schilders, konstenaers en konstenaeressen, soo in 't schilderen beeld-houwen als ander konsten de welke van de stadt van Brugge gebooren sijn, ofte aldaer hunne konsten geoeffent hebben; Verrijkt met veel aenmerkelijke en historijke aenteekeningen, getrokken uyt verscheyde schryvers, hand-schriften en andere bewys-stukken opgesteld door P. Le Doulx. » A la page 4 on trouve ce qui suit : « Wanneer dat Joannes van Eijck overleden is, is onseker, Jae selfs de acten van het Capittel van St Donaes engeven niet anders, als dat hij soude overleden sijn ontrent het jaer 1440, immers alle de schrijvers en stellen geen anderen tijd, maer dat is seker dat hij inde maend van Julij moet overleden sijn, vermits dat op den dagh van heden inde Cathedraele kercke van St. Donaes inde maend van Julij noch word gednen sijn jaergetijde vervoeght met

andere jaergetijden, voor het welke jaerlijcks noch passeert de somme van L. 0-3-4 gr. »

Le manuscrit de Ledoulx a été entre les mains de M. Carton avant 1847 ; le renseignement qui précède contenait donc les véritables données, et c'est, il me semble, à Pierre Ledoulx qu'il faut attribuer le mérite de nous l'avoir transmis; nous disons *transmis*, car lui-même l'a puisé à une autre source, ainsi que le prouve l'extrait de son manuscrit que nous donnons ici :

Extractum ex actis capitularibus ecclesiæ cathedralis
Sancti Donatiani Brugensis.
Actum in Capitulo ordinario fer. 5 28 Aprilis 1768.
R. D. Decano Presidte.

Comparens D. Joannes Garemijn director florentissimœ academiœ hujus civitatis, exposuit providos et zelosos ejusdem academiæ gubernatores, occasione anni Semi-Secularis ab illius erectione quam primùm celebrandi, plurimùm desiderare, ut possent expensis per ipsos procurandis in hac Ecclesia Cathedrali collocare epitaphium cum inscriptione congrua, juxta schema ad mensam Capitularem exhibitum, in perennem memoriam inclyti et variorum scriptorum elogiis celebrati viri, Joannis Van Eyck Brugensis, pictoris suo œvo celeberrimi, et *circa annum* 1440 *defuncti*, atque in prœfata Ecclesia prope ultimam columnam (5) haud procul a fonte baptismali inhumati, petendo desuper DD. de Capitulo consensum, et designationem loci contra parietem medium inter portam majorem ejusdem Ecclesiœ et ipsum fontem Baptismalem ; cui petitioni DD. libenter annuerunt, comittentes D. can. Schellekens Fabricario circa erectionem prœfati epitaphii agere rem officii, et concedentes prœnominato D. Comparenti hujus resolutionis copiam consignari.

En was onderteekent ita est
F. F. de Witte
can. secret.

Dit oprechten van het epitaphie door het geseijde capittel geconsenteerd sijnde, wierd beslooten provisioneel tot dat de academie

(5) Voor de laetste zuudtweest pijlaer van kercke onder een wit zarck ende bouen een motaele plaete ende zyn epitaphie in Latijn. MS de 1603. Archives de l'Évêché.

soude konnen een in marbel oprechten de selve op bard te laeten schilderen, door S[r] Paulus de Cock, verbeeldende een grafnaelde, met daer op in een medaillie het portrait van Joannes van Eyck en daer onder te stellen het oude grafschrift in verssen, behalvens dat er ingevoeght wierden vier verssen om een meerder verklaeringe te geven dat hij den uijtvinder geweest heeft vande olie verwe, als mede sijn de selve ingevoeghde geteekent met een sterreken, voorders wierd bij gevoeght in een jaer-schrift wat jaer dese epitaphie hersteld wierd, welcke nieuwe invooginge van verssen gemaeckt heeft geweest door den eerweerden pater, Fidelis van Cortryck, Capucin, welckers inhoud is als volght,

D. O. M.

Hic jacet eximiâ clarus virtute Joannes,
In quo picturæ gratia mira fuit;
Spirantes formas, et humum florentibus herbis
Pinxit, et ad vivum quodlibet egit opus.
Quippe illi Phidias et cedere debet Apelles :
* Arte quoque inferior cui Policletus erat.
* Ipse est qui primus docuit miscere colores,
* Hos oleo exprimere et reddere perpetuos,
* Pictores stupuere virum, stupuere repertum
* Quo perseverans est sine fine color.
Crudeles igitur, crudeles dicite Parcas,
Quæ tantum nobis eripuere virum.
Actum sit lachrymis incommutabile fatum;
Vivat ut in cœlis sæpe precare Deum.
hoC Ita restaUraVIt aCaDeMIæ zeLUs (6).

Dese epitaphie inde gescijde kercke gesteld sijnde is aldaer verbleven tot het jaer 1782 als wanneer sy op den 23 maerte wierd naer de academie thuijs gedraegen, om dat men in de geseyde

(6) Nous avons trouvé une meilleure leçon de la dernière partie dans un manuscrit :

Arte illi inferior ac Polycletus erat.
Crudeles igitur, crudeles dicite Parcas,
Quæ nobis talem eripuere virum.
Actum sit lacrymis incommutabile fatum;
Vivat ut in cœlis, qui legis, ora, precor.

kercke eenige veranderinge heeft gedaen, in welckers plaetse op een bard, wierd gesteld dit volgende

D. O. M.

Ci git le celebre Jean van Eyck
qui inventa l'art de peindre à l'huile
il trepassa vers l'an MCCCCXL.

R. I. P.

La date donnée par Ledoulx était également connue en 1775 à Chr. Gottl. von Murr, puisqu'il dit dans le *Journal zur kunstgeschichte*, tome 20 : « Colantonio del Fiore starb 1444, folglich 3 jahre nach J. van Eyck. »

Il ne restait qu'à décider si Jean van Eyck décéda en 1440 ou 1441. M. Carton adopte la dernière opinion; je vais démontrer que les bases de cette opinion et les arguments par lesquels il cherche à la soutenir sont sans consistance.

« L'année commençait à cette époque, » dit-il, « à la fête de Pâques. » S'il était question de l'année civile, adoptée par les notaires dans leurs actes, je le veux bien, mais tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de la Flandre, doivent savoir que l'année comptable commençait à différentes époques; Gand, Bruges, Ypres et les autres villes de la Flandre suivaient chacune un système différent; les comptes de la ville de Bruges commencent au 2 septembre et finissent au 1er du même mois de l'année suivante, ceux du Franc au 15 août; les comptes rendus par les fabriques des églises de Bruges vont de la fête de la Nativité de S. Jean Baptiste, 24 juin, au 23 juin de l'année suivante.

L'argent payé pour les funérailles, pour l'enterrement et pour la sonnerie étant porté dans le compte qui embrasse la période comprise entre le 24 juin 1440 et le 23 juin 1441, il est évident que Jean décéda entre ces deux dates. C'est ce que la pièce suivante, extraite du compte original (Archives de l'Évêché), met hors de doute :

Computatio Johannis Ciuis Canonici de bonis fabrice ecclie bti Donatiani Brugen anni milli quadringentesimi quadrage-

simi facta Capitulo anno Millesimo quadringentesimo quadragesio pmo.

Fol. 5 v°. Receptu ex sepulturis mortuor. et redemptione funeralium.

Item pro sepultura magri Johis Eyck pictor. xij lb p.

Fol. 6r Receptu ex campanis mortuor.

Item ex campana magri Johis Eyck pictoris (7) xxiiij s p.

Dans un obituaire de l'église de S. Donatien (Archives de l'Évêché) de la première moitié du xve siècle, on trouve au fol. 52 v° : 9 julii. Aeffrem abbatis. Obitus Johanis Eyck pictoris qui dedit xlviij lb. par inde ad pitan xl s quos soluit obedien.

Dans un autre obituaire de la même église (8) (Archives de la ville) de la dernière moitié du xve siècle, on trouve :

9 Julii. Aeffrem abbatis.

In nouo Libro Obitus Johannis Heict pictoris. xl s.

Dans un petit volume (Archives de l'Évêché) intitulé : « Reductio Obituum, siue Anniuersariorum fundatorum in Eeclia Cathedrali Si. Donatiani Brugensis, concepta per RRdos Dominos Decanum et Capitulum eiusdem ecclia, et approbata ac confirmata per Rmum Dominum, Dum Antonium Triest Quintum Epum Brugensem. Ano 1619, » on trouve réunis au 12 juillet les anniversaires suivants :

Jois Loupez mercatoris hispani	12 julii.
Guilelmi de Cleyhem.	16 julii.
Jois Eyck pictoris excellentissimi	9 julii.
M. Jacobi Hauerbout Sac. Cap.	10 junii.

Je crois donc que l'on peut désormais affirmer que Jean van Eyck est décédé le 9 juillet 1440.

Le corps de Jean fut d'abord enterré dans le pourtour extérieur de l'église de S. Donatien ; mais en 1442, il fut transféré à l'inté-

(7) Pour la sonnerie funèbre on employait trois cloches ; Donatien qui se payait 4 livres, Léonard 40 escalins et Bernard 24 escalins parisis.

(8) La communication de cet obituaire m'a été faite par M. Bossaert, archiviste de la ville. Je saisis cette occasion pour le remercier publiquement pour les soins qu'il a mis à faciliter mes recherches.

rieur de l'église et enseveli près des fonts baptismaux, ainsi que le prouve l'extrait suivant tiré des Acta Capitularia (Archives de l'Évêché), Registre E, fol. LXXX r°.

> Eadem die (21 Martii 1441, 1442 Nouveau style) ad pces Lambti fris 9d. Jo. de Eyck solempnissimi pictor. dni mei 9cesserut q corp. ipi 9d. Jo. sepultu in ecc^e ambitu tnsfat. de licen Epi et ponat. in ecca. iux. fontes saluo jure aniusⁱⁱ. et fabce.

Il fut encore payé à la fabrique pour la nouvelle inhumation une somme de 12 livres parisis :

> Computatio Gualteri Diedolf canci de bonis fabrice ecclie bti Donatiani Brugen anni milli quadringenmi quadragesimi primi facta Caplo anno millimo quadringenmo quadragesimo scdo.
>
> Fol. 5 r°. Receptu ex sepulturis mortuor et Redemptione funeralium.
>
> It pro sepultura magri. Jo. Eyck pictor. officiarii dni duc p Diedolf. xij l.

Dans le compte de l'année suivante figure le paiement de son legs à la fabrique :

> Computa° Gualteri Diedolf pbri Canci de bonis fabrice ecclesie sancti Donatiani Brugen anni milli quadringenmi quadragesimi scdi fca caplo anno Mmo cccmo xliijtio.
>
> Fol. 5 v°. Receptu ex testamentis et legatis fideliu defunctoru.
>
> It ex testamento Johannis Eyck pictoris. xlviij s.

« Mais, » dit l'abbé Carton, « tout doute est résolu par l'inscription du tableau de l'académie de Bruges, qui représente la tête du Christ et qui porte les mots suivants :

JOHES DE EYCK, INVENTOR, ANNO 1440, 30 JANUARII.

« Jean Van Eyck est mort au mois de Juillet 1440 ou 1441, mais d'après cette inscription, il vivait encore au mois de janvier qui

suivait alors le mois de juillet 1440; il n'est donc mort qu'au mois de juillet 1441. »

Le tableau dont parle M. Carton ici ne peut pas être cité comme preuve évidente, et cela pour deux raisons : 1° la date qu'il porte peut aussi bien être 1420 que 1440, et 2°, ce n'est pas une production authentique de Jean van Eyck. En voici la description que j'ai faite après une étude minutieuse de ce tableau il y a plus d'un an :

Tête du Christ. H. 0.32.5, L. 0.26. B. Le Sauveur, dont la tête est ornée d'un nimbe cruciforme, est vu jusqu'au milieu de la poitrine que recouvre une tunique rouge bordée au col d'un galon orné de perles et de pierres précieuses. Fond : uni, sur lequel les lettres grecques A et Ω, et plus bas I (nitium) et F (inis). Sur le cadre fictif se trouvent ces légendes : en haut, *Jesus via*, *Jesus veritas*, *Jesus vita;* en bas, dans la première gorge, *Speciosus forma præ filiis hominum;* et, dans la gorge inférieure, *Als ikh kan. Johannes de Eyck Inventor anno* 1440 (ou 1420) 30 *January*.

Ce tableau paraît être un fac-simile — à part quelques petits détails — en proportions réduites, de la tête du Christ peinte par Jean van Eyck en 1438, actuellement au Musée de Berlin. Il pourrait cependant être une copie de celle que ce maître offrit à la corporation des peintres d'Anvers en 1420, et qui y excita une si grande admiration. La tête n'est qu'une faible imitation dans laquelle on ne retrouve aucun des traits qui caractérisent les productions authentiques du maître. C'est une peinture dure, froide et sèche, qui n'a ni vie, ni art, ni sentiment. Il y manque aussi l'empâtement large et les vernis habiles qu'on trouve dans la tête du Christ de Berlin. La seule partie qui ait du mérite est le galon qui borde le col de la tunique, lequel est, comme peinture, d'un remarquable fini.

La signature est évidemment fausse. 1° On peut facilement se convaincre que les lettres ont été copiées par une main inhabile; un mot surtout démontre la vérité de cette assertion, A'IE; évidemment le copiste ne savait pas la signification de la devise dont Jean van Eyck se servait; 2° Le mot *inventor* ne s'applique pas à l'invention d'une nouvelle manière de peindre, mais signifie l'auteur de la composition, de la conception primitive; c'est simplement une indication que le peintre de ce panneau n'a fait que copier une com-

position qui était l'œuvre de Jean van Eyck. 2° Il n'y a pas un tableau authentique de van Eyck entouré d'un cadre fictif peint sur le panneau tel qu'on le voit sur celui-ci. 4° Il est peu croyable que le peintre du magnifique portrait (la femme de Jean van Eyck), conservé dans le même Musée, ait produit, si peu de mois après, un tableau si pauvre, si inanimé et si peu dans sa manière que cette tête de Christ.

A son article sur les van Eyck, M. Carton a ajouté une liste des tableaux qui leur sont attribués. A la page 309, on trouve, sous le n° 24, ce qui suit : « Portraits d'un homme et d'une femme qui se tendent la main et sont unis par la fidélité. Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, ayant trouvé ce tableau chez un barbier, lui donna en échange une place qui rapportait 100 florins. On a placé dans le *National gallery* de Londres un panneau que l'on croit être celui dont nous nous occupons, retrouvé à Bruxelles par le major-général Hay, après la bataille de Waterloo; l'inscription est : JOHNINES DE EYCK, HIC. 1438. Ces mots qui n'ont aucun sens, nous font douter de l'authenticité du tableau ; Jean ne signa jamais *Johnines.* »

Ce paragraphe démontre que l'abbé Carton n'a jamais vu ce tableau, qui est certainement une production authentique de Jean van Eyck.

Avant de faire des observations sur l'opinion émise par M. l'abbé Carton, nous avons à nous occuper d'une autre opinion, émise à ce sujet par un homme dont le nom exerce actuellement une grande influence sur les découvertes de tableaux appartenant à l'école flamande ancienne. M. de Laborde, dans son livre intitulé : *La renaissance des arts à la cour de France*, écrit ainsi au sujet de ce tableau : « Londres, National galerie, n° 186. *La Légitimation*. Jean van Eyck a placé sur le premier plan de son tableau un homme dans la force de l'âge, il lui a mis un chapeau rond à larges bords sur la tête et il l'a vêtu d'une robe noire *bordée de fourrure*, *doublée de martre zibeline* et recouverte d'un surtout de velours rouge. Il lève, en signe de témoignage, sa main droite, tandis que de la gauche, il tient la main droite d'une jeune femme *dont l'état avancé de grossesse est évident*. Celle-ci, placée à gauche du tableau et sur le premier plan, se tient également debout ; elle porte un grand voile qui est jeté

sur sa tête coiffée de deux coques de cheveux saillantes sur chaque tempe. Elle est vêtue d'une robe bleue que recouvre un large vêtement vert doublé d'hermine et bordée de la même fourrure; ses larges manches fourrées sont brodées de riches passementeries de même nuance que l'étoffe. De sa main gauche elle ramène à sa taille une partie de ce vêtement qui traîne à terre. Sur le bord inférieur du tableau est un petit chien de la race des griffons; à gauche, dans le coin, on voit des socques, dits *patins*, en bois blanc avec leurs courroies en cuir noir. Dans le fond, à gau he, s'ouvre une fenêtre à petits carreaux verts et à fond de bouteille; au milieu, une porte par laquelle une foule de voisins s'avancent pour assister à la scène que nous venons de décrire; à droite, un lit couvert de drap rouge à rideaux relevés; contre le mur le fauteuil, ou faux desteuil, garni aussi de drap rouge, et au-dessus un de ces miroirs concaves entouré de *dix autres petits miroirs de même forme*, qui *tous* reflètent microscopiquement, *c'est à dire onze fois*, la scène qui se passe sur le devant du tableau. Ils la reflètent à la vérité vue de dos, mais avec une exactitude de perspective, *variée pour chaque miroir et aussi minutieuse que surprenante de charme et de vérité*. Un lustre en cuivre jaune, bien fourbi, descend du plafond. Au dessus du miroir dont je viens de parler, on lit sur le mur de teinte grisâtre l'inscription suivante tracée en noir d'une écriture gothique, régulière, digne d'un habile calligraphe : *Johannes de Eyck fuit hic*, 1A3A (1434).

« J'ai examiné attentivement s'il fallait lire *fuit* ou *fecit*, mais la leçon *fecit* associée à *hic* n'aurait pas de sens, et j'ai acquis la conviction, au moyen d'une loupe et en obtenant la permission d'ôter la glace qui préserve ce tableau des atteintes de la fumée de Londres, qu'il y a bien réellement *fuit*. Or, cette inscription ne se rapporte pas à l'œuvre d'art, mais à la scène représentée, et dans cette hypothèse elle devient un document biographique. L'artiste a pris ce moyen bizarre, mais ingénieux et bien approprié à ses occupations, de légitimer un mariage naturel fort avancé. Il consacre sa bonne foi par un chef-d'œuvre. Ainsi se trouveraient expliquées la présence d'une femme grosse, ces mains réunies en signe d'alliance, et cette autre main droite levée comme témoignage du serment, ces répétitions de la scène dans le miroir qui en multiplient l'évidence, et, comme s'il n'y avait pas assez de tous ces spectateurs, la foule des témoins qui

vient du fond pour constater l'engagement, tandis que les admirateurs du tableau y assistent de face.

« Sous le rapport de l'art, cette peinture est l'une des œuvres les plus parfaites de Jean van Eyck. Je signalerai, comme particulier à ce maître, l'effet général, la perspective habile qui coordonne tout ce qui remplit et anime cette scène d'intérieur; le modelé et l'expression des têtes, le bridé des yeux de la femme, le dessin savant des mains, les reflets brillants du lustre en cuivre, l'exécution surprenante des fourrures, des tapis turcs et des étoffes; dans les deux figures, particulièrement dans celle de l'homme, l'exagération de grosseur des nez, l'œil du peintre ne sachant pas plus que le verre de l'objectif atténuer les défauts de la perspective; un ensemble plein de simplicité vraie éclairé par la lumière qui vient naturellement d'une fenêtre ouverte sur la gauche. »

Cette description n'est pas toujours exacte et elle n'est pas complète. En effet, l'homme est vêtu d'une robe noire à deux nuances, et dont les manches, bordées d'une petite dentelle, sont resserrées au poignet par un cordon rouge, sa robe est recouverte d'un surtout de velours rouge lie de vin foncé, bordé et doublé de martre zibeline; il est chaussé de bas et de bottines noirs : sur le second doigt de la main droite il porte un anneau; son chapeau, d'une forme tout à fait italienne, est en paille tressée, couleur foncée presque noire; j'ajouterai que son air est grave et sérieux, et qu'il a des mains longues et étroites.

L'état de grossesse avancé est une assertion, selon nous, évidemment non fondée. Cette apparence est celle donnée à beaucoup de femmes dans les peintures et sculptures du xve siècle, et nous pourrions en citer une quantité considérable où la cambrure forcée des reins, le rassemblement des plis et la pose des mains donnent aux femmes cet aspect qui a trompé M. de Laborde et lui a fait émettre cette inconcevable idée de *légitimation* avec une impardonnable légèreté. Cet écrivain, doué de beaucoup d'imagination, a vu *dix petits miroirs*, autour d'un miroir concave, *lesquels reflètent tous microscopiquement, c'est à dire onze fois, la scène qui se passe sur le devant du tableau.* Il insiste sur ce point comme preuve de l'idée de légitimation, et continue : « *Ils la reflètent à la vérité vue de dos, mais avec une exactitude de perspective, variée pour chaque miroir et*

aussi minutieuse que surprenante de charme et de vérité. » Or, après tout ceci, on sera stupéfait d'apprendre que *ces petits miroirs merveilleux* que M. de Laborde nous dit avoir vus *au moyen d'une loupe, après avoir ôté la glace qui préserve ce tableau des atteintes de la fumée de Londres*, sont dix petits tableaux représentant les scènes suivantes de la Passion : 1° l'Agonie dans le Jardin des Olives; 2° à droite en montant, la trahison de Judas, S. Pierre venant de couper l'oreille de Malchus; 3° le Christ amené devant Pilate; 4° la Flagellation; 5° le Portement de la Croix; 6° au sommet, le Crucifiement; 7° la Descente de la Croix; 8° l'Ensevelissement; 9° la Descente aux Limbes, et 10° la Résurrection.

Pour compléter ce qu'il y a d'exact dans la description de M. de Laborde, je dirai que la femme a pour coiffure une crépine rouge à deux cornets avec couvre-chef blanc en toile épaisse bordée d'une ruche de même étoffe. Elle est vêtue d'une robe bleue dont on ne voit que les manches étroites bordées aux poignets d'un galon d'or et une partie de la jupe bordée au bas de fourrure blanche. Au dessus de ce vêtement, elle porte une ample robe verte doublée et bordée de fourrure blanche; les manches, très larges, sont ornées de riches passementeries de même nuance que l'étoffe. Elle porte aussi une ceinture rose et or et une chaîne d'or passée deux fois autour du cou. Elle a encore une bague au 5e doigt et un anneau nuptial au 4e doigt de la main gauche; M. de Laborde aurait donc pu hésiter avant d'émettre des hypothèses qui ne reposent sur rien et qui sont d'autant plus répréhensibles qu'elles calomnient et souillent la mémoire de deux personnes.

Dans la description de la chambre où se passe la scène, il règne une grande confusion. C'est en effet une chambre carrée vue en perspective; sur le côté droit, qui est en perspective, on voit une armoire en bois sculpté sur laquelle se trouvent trois oranges; au dessus de cette armoire, on voit une fenêtre à petits carreaux coloriés et à fond de bouteille : cette fenêtre, partiellement ouverte, laisse apercevoir un garde-fou en fer, un fragment de ciel limpide et un pommier sauvage plein de fruits. J'ajouterai que les volets des fenêtres s'ouvrent en dedans et que sur le seuil de la fenêtre on voit une orange. Au côté gauche de la chambre se trouve un lit couvert de drap rouge et à rideaux relevés; au chevet du lit, contre le mur

du fond, une chaise carrée à bras dont le dossier élevé est orné d'un cretage sculpté qui se termine par une figure de femme et un monstre ailé auquel est suspendu une brosse à épousseter. A côté de cette chaise, et également contre le mur du fond, un fauteuil de bois sculpté avec des lions, garni de drap et pourvu de deux coussins rouges. A côté du lit on voit un tapis gothique orné de quatrefeuilles et de croix. D'une des poutres du plafond descend un lustre en cuivre jaune à sept branches qui se termine en bas par une tête de lion avec un anneau; dans une des branches il y a une bougie allumée. Devant le fauteuil on voit des pantoufles de femme, et tout à fait à droite, dans l'avant-plan, une paire de socques, dites *patins*, en bois blanc, avec leurs courroies en cuir noir. Au dessus du fauteuil se trouve le miroir concave, entouré des tableaux susmentionnés, et dans lequel on voit réfléchie la scène qui se passe sur le devant du tableau; cette scène, vue de dos, est dessinée avec une surprenante exactitude de perspective. En admettant que l'artiste ait fidèlement reproduit le lieu de la scène, ce qui me paraît certain, une porte devait se trouver derrière lui quand il fit ce tableau, car dans le fond du miroir on voit réfléchie une porte devant laquelle se trouvent deux personnes dont l'une est vêtue de bleu et l'autre de rouge. Malgré les dimensions minimes de ces figures, je n'ai aucune hésitation à émettre l'opinion que ces deux personnages sont Jean van Eyck, le peintre du tableau, et sa femme, ce qui explique très naturellement l'inscription qui se trouve tracée sur la muraille immédiatement au dessus du miroir : « Johannes de Eyck fuit hic 1434. » C'est à dire Jean van Eyck fut ici, dans cette chambre, chez ses amis, quand il fit leurs portraits qui se trouvent ici. Notons enfin qu'à droite du miroir on voit un chapelet, dont les grains, qui paraissent être d'ambre, sont enfilés sur un cordon se terminant par un gland de soie verte. Ce chapelet est pendu contre la muraille de teinte grisâtre qui le reflète.

Une autre question doit nous occuper maintenant; c'est d'établir qui sont les deux personnages qui figurent dans ce tableau. Je crois pouvoir le démontrer.

Le catalogue de la « *National Gallery* » à Londres, dit que ces personnages représentent probablement Jean van Eyck et sa femme; il se fonde à ce sujet sur les mots *fuit hic*, qu'il traduit par *fut cet*

homme, tandis qu'il faut les traduire par *Jean van Eyck fut ici*. D'autres connaisseurs ont corroboré cette assertion à cause de la ressemblance de la femme avec le portrait de la femme de van Eyck qui est à Bruges. Cependant, ainsi que le remarquent MM. Crowe et Cavalcaselle, il n'y a aucun rapport entre la figure de l'homme du tableau de Londres et le portrait traditionnel de Jean van Eyck dans *l'Agneau mystique* de Gand et celui du tableau de Madrid.

Nous désirons démontrer que le tableau de la *National Gallery* ne représente pas Jean van Eyck et sa femme, mais un certain Jean Arnolfini ou Arnoulphin, compagnon et facteur de Marc Guidecon, marchand et drapier de Lucques, qui demeurait à Bruges (V. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, T. 1, p. 209). Ce tableau se trouve mentionné pour la première fois dans l'inventaire de la galerie de Marguerite d'Autriche de 1516 où il est ainsi décrit :

« Ung grant tableau qu'on appelle Hernoult le Fin, avec sa femme, dedens une chambre, qui fut donné à Madame par Don Diego, les armes duquel sont en la couverte du dit tableaul. Fait du paintre Johannes. »

En 1524 il s'y trouvait encore et ainsi décrit :

« 133. Un autre tableau fort exquis qui se clot à deux feuilletz, où il y a painctz un homme et une femme, estants des boutz, touchantz la main l'ung de l'autre, fait de la main de Johannes, les armes et dévise de feu Don Dieghe esdits deux feuilletz nommé le personnaige, Arnoult. »

Don Diego de Guevara, le personnage dont il est question ici, appartenait à une noble famille espagnole dont plusieurs membres se fixèrent en Flandre. Il était, en 1507, conseiller du roi Maximilien et de l'archiduc Charles, et tout à la fois maître d'hôtel de Jeanne, reine de Castille. (*Messager des sciences historiques*, 1858, p. 106.) En 1520, il fit une fondation à l'église de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles (A. Henne et A. Wauters, *Hist. de Bruxelles*, T. 3, p. 406), où il fut enterré. Marguerite d'Autriche acheta en 1521 plusieurs objets d'art provenant de sa mortuaire (*Messager*, l. c.). En 1556, le tableau se trouvait dans la galerie de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Dans l'inventaire des meubles

et effets trouvés à sa mort, que l'on conserve aux archives royales de Simancas, se trouve la nomenclature des tableaux qu'elle emporta avec elle en Espagne lorsqu'elle partit des Pays-Bas. Cette liste a été publiée par M. A. Pinchart, dans la *Revue universelle des Arts*, T. 3, p. 139. On y trouve : « 39. Una tabla grande, con dos puertas con que se cierra, y en ella un hombre é una muger que se toman las manos, con un espejo en que se muestran los dichos hombre é muger, y en las puertas las armas de don Diego de Guevara; hecha por Juanes de Hec, ano 1434. »

M. Pinchart se trompe évidemment en croyant que ce tableau représentait Don Diego de Guevara et sa femme, car les extraits qui précèdent prouvent que les personnages sont Jean Arnolfini et sa femme.

Plus tard il passa encore, on ne sait pas comment ni quand, dans des mains obscures, jusqu'en 1815, époque à laquelle il fut découvert par le major-général Hay à Bruxelles, dans des appartements qu'occupait cet officier, blessé à la bataille de Waterloo. Après sa guérison, il l'acheta du propriétaire, et en 1842, le vendit au gouvernement anglais, qui le fit placer dans la Galerie Nationale.

Jean Arnolfini paraît être venu s'établir à Bruges en 1420. Il y épousa Jeanne de Chenany et habitait une maison dans la rue des Tonneliers. Nous les trouvons inscrits comme membres de la Confrérie de Notre-Dame de l'Arbre Sec, qui, à cette époque, avait sa chapelle dans l'église des Frères Mineurs. Michel, frère de Jean Arnolfini, et Élisabeth, sa femme, en furent aussi membres. Jean Arnolfini fut créé chevalier et fut membre du Conseil et chambellan de Philippe l'Asseuré. Il décéda le 11 septembre 1472 et fut enterré à l'église des Pères Augustins, dans la chapelle des marchands de Lucques, où lui et son frère avaient fondé une messe quotidienne. Jeanne de Chenany fut enterrée dans l'église des Riches Claires dites Urbanistes, sous un tombeau élevé en guise d'autel, qui fut démoli par les Gueux à la fin du XVIe siècle.

En cherchant à faire des van Eyck une famille brugeoise, M. l'abbé Carton dit qu'il n'a pas trouvé un seul argument plausible pour motiver l'opinion que les van Eyck sont nés à Eyck. « Ceux qui prétendent, » dit-il (p. 265), « que cette famille est

originaire de Alden Eyck ou de Maeseyck, fondent leur opinion sur le nom seul de — Van Eyck, — et n'apportent aucune autre preuve; mais cette argumentation manque de solidité. Les noms propres étaient, au temps des Van Eyck, non seulement communs, mais généralement chaque famille avait le sien (9), et le nom même de *Van Eyck*, Van Eyken, S'Heyck, Heck, Vanden Eyke et Vanden Eycken, quoiqu'en ait dit M. Scourion, est très commun à Bruges, durant le xve siècle. » Après une telle assertion, on aurait aimé que M. Carton eut cité au moins un des documents où il a rencontré le nom de van Eyck. Il ne l'a pas fait. Pourquoi? Après de longues recherches, nous affirmons que M. Scourion a eu parfaitement raison quand il a dit que le nom de van Eyck n'était pas commun à Bruges. Nous croyons que nous avons parcouru autant d'anciens registres et documents brugeois que qui que ce soit, et jusqu'ici nous n'avons rencontré dans les archives de Bruges, *pas même une seule fois*, le nom de van Eyck, excepté pour les membres de la famille de notre peintre.

Les noms de van Eycken, van den Eycken, van den Eeck, van der Eeken, Vereecke, (du Chêne), van den Ecke, (de la Haie), van Eecke (nom d'une commune dans le canton de Nazareth, ainsi que d'une autre dans l'arrondissement de Hazebrouck, département du Nord, France), sont assez communs à Bruges, comme à Gand, comme à Ypres et partout ailleurs dans la Flandre.

Dans les comptes de la ville de Bruges, sous la rubrique « Achats de droits de bourgeoisie, » on en trouve une assez grande quantité d'exemples.

Compte du 2 septembre 1416 au 1er septembre 1417 : « Item den xiij^sten^ dach van Nouemb. ontfanghen van Janne van den Ecke gheboren in Brueghe — vj lb. » « Item den xxiiij^sten^ dach van April ontfanghen van Pieter van den Ecke gheboren in Berneem — vj lb. » « Item den xiij^sten^ dach van Hoymaend ontfanghen van Jehanen van de Ecke gheboren van der prochie van Viuen sinte Baefs — vj lb. » — Compte du 2 septembre 1419 au 1er septembre 1420, fol. 19 r°.

(9) Encore une erreur de la part de M. Carton. Les noms de famille n'étaient pas fixes à cette époque, ni même encore à la fin du siècle; à ne citer qu'un seul exemple, le peintre Gérard David, lorsqu'il vint se fixer à Bruges, est nommé Gérard van Oudewater; après qu'il s'y fût établi, il fut connu comme Gérard de Bruges.

« Item den viij^sten^ dach van Wedemaendt ontfanghen van Janne van de Hecke, ghebooren van Sinte Baefs Viue in Curtricambacht — vj l. » — Compte du 2 septembre 1421 au 1er septembre 1422, fol. 22 r° : « Item den derden dach van Hoymaendt ontfanghen van Phe vander Eeke f. Jacops, ghebooren van Aeltre — vj l. » — Compte du 2 septembre 1422 au 1er septembre 1423 : « Item den xsten dach van April ontfaen van Janne van Hecke f Jans ghebooren van Berneem — vj lb. » — Compte du 2 septembre 1425 au 1er septembre 1426 : « Item den xiijsten dach van Nouemb, ontfaen van Heinricke vande Ecke f. Aern, gheboren van Capericke — vj l. » — Compte du 2 septembre 1426 au 1er septembre 1427, fol. 15 v° : « Item ontfaen van Symoene vande Hecke f. Gheeraerds gheb. van Oudende — vj l. » — Compte du 2 septembre 1430 au 1er septembre 1431, fol. 11 r° : « Item den xxjsten dach van Sporcle ontfaen van Rogie Eeke f. Goossins gheboren van Curtrike — vj l. » — Compte du 2 septembre 1433 au 1er septembre 1434, fol. x v° : « Item den ixsten dach van Septembre ontfaen van Janne Tegghe gheboren van Maesheic int land van Ludeke xij l. par. ouds ghelts — Soe x l. » — Compte du 2 septembre 1434 au 1er septembre 1435 : « Item den laetsten dach van Wedemaendt ontfaen van Mgrieten Anthonis dochtre vanden Hecke, gheboren van Aertuelde — vj l. » — Compte du 2 septembre 1438 au 1er septembre 1439 : « Item den xvsten dach van Nouembere ontfaen van Gheraerde van den Hecke gheboren van Cuerterike — vj l. » — « Item den xjsten dach van Sporcle ontfaen van Roegier vand Eeke gheboren van Rysselle — vj l. » — Compte du 2 Septembre 1440 au 2 septembre 1441, fol. 10 r° : « Item den vijsten dach van April ontfaen van Diedericke vander Heict f. Osten ghebor. van Bruessele — iij l. » — Compte du 2 septembre 1442 au 1er septembre 1443, fol. 9 v° : « Item v in Mte ontfaen van Janne vander Eeke f. Jans — iij l. » — Compte du 2 septembre 1443 au 1er septembre 1444, fol. 9 r° : « Item xxij in Sporcle ontfaen van Cornelise vanden Hecke f. Anthonis — iij l. » — Compte du 2 septembre 1444 au 1er septembre 1445, fol. 12 r° : « Item xvj in Laumaend van Arende vanden Heike f. Willems — iij l. » — fol. 15 r° : « Item xxiij in Laumaend van Taillefer vander Eeke f. Phs. — iij l. » — Compte du 2 septembre 1446 au 1er septembre 1447, fol. 7 r° : « Ite

xiij in Meye van Gabrieele van Eeken f. Piets van Passchendale — vj l. » — Compte du 2 septembre 1449 au 1er septembre 1450, fol. 7 v° : « Eerst ix in Septemb. van Janne vanden Hecke van Berchem bi Oudende — vj l. p. » « Item xxiij in Septemb. van Marg. vand Eyke fa. Berthelmeeus gheb. van Mechelen — xij l. p. »

Aux pages 268 et 325 de sa Notice, M. Carton a publié une série de documents lesquels, s'ils sont authentiques, prouvent que Hubert van Eyck habitait déjà Gand en 1412, qu'il fut reçu dans la confrérie de Notre-Dame aux Rayons, établie dans l'église paroissiale de Saint-Jean, actuellement Saint-Bavon, en 1412, et sa sœur Marguerite en 1418 ; nous disons, *s'ils sont authentiques*, car nous avons de bonnes raisons pour révoquer en doute leur authenticité. Le registre de la confrérie, dont les notes publiées par M. Carton sont censées être extraites, où se trouve-t-il? C'est ce que ni M. Goetghebuer, ni, croyons-nous, M. Carton ne saurait nous dire. C'est encore un exemple de plus de la nécessité impérieuse d'examiner par soi-même un document avant de le publier, et d'indiquer à ceux qui pourraient concevoir des doutes, le lieu où il se trouve. Nous croyons donc qu'en ce moment on n'a aucune preuve que Hubert van Eyck fût établi à Gand avant 1421. Un de nos amis nous a communiqué deux mentions faites de ce peintre dans un compte de l'an 1424 que nous eussions publié dans cette notice si nous n'avions appris que M. Edmond de Busscher, à qui nous devons déjà la connaissance de tant de documents intéressants, a l'intention de les publier dans une nouvelle édition de ses recherches sur l'école de Gand, et dont nous sommes certains que le public attend l'apparition avec impatience.

Quoique la note suivante ait déjà été publiée dans le *Messager des Sciences et des Arts* (8 vo. Gand, 1824, p. 51), nous croyons utile de la reproduire ici :

« Meest. piet. vanden vagheuie, als ghecomitteirt ten generale ontfanghe by causen van twee loterye bin desen jaren, te wetene vanden eenen ghedaen den xxiiijsten dach van sprockele int jaer xlvj ende den ande den xxixsten dach van ougst int jaer xlvj.

Item betaelt diusche Rentiers by quitancien.

Fol. 2 v°.	Jans weduwe van Heict	ij lb. g.
Fol. 3 r°.	de wed^e^ Jans va Eyck	ij lb.

Liste par ordre alphabétique.

Fol. 14 v°.	lxxxix vida Jans va Eyk	ij lb. ou quit.

EN VENTE :

CATALOGUE

DU

MUSÉE DE L'ACADÉMIE

DE BRUGES

NOTICES ET DESCRIPTIONS AVEC MONOGRAMMES, ETC

PAR

W. H. JAMES WEALE

Membre correspondant de la Commission royale des monuments, etc

1 volume in-12. — Prix : 2 francs.

Bruxelles. — Typ. de A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, imp. du Parc

